

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1154>

# **Le forgeron**

- Revue N°79 -

Date de mise en ligne : dimanche 24 juin 2018

---

**Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits**

**réservés**

---

Quel enfant, né à la campagne dans les années 1940-1950, n'a pas le souvenir du tintement de l'enclume ? On entendait le forgeron mais on ne le voyait pas car on n'aurait jamais osé entrer dans sa boutique.

C'était un lieu mystérieux et donc un peu terrifiant. On ne faisait qu'apercevoir les lueurs du feu. Le forgeron lui-même était souvent un solide gaillard. La casquette vissée sur la tête, le tablier en cuir pour le protéger, les mains et le visage barbouillés de suie, il impressionnait les enfants.

Il forgeait à la demande toutes sortes d'outils, aiguisait les pics, les serpes, les pioches, rafistolait les serrures, réparait les pentures des portes de grange, limait les clés. Son travail dépendait des saisons : il réparait les brabants et les herses en automne, les faucheuses-lieuses au printemps.

Au village, on ne l'appelait pas par son nom, mais pour tous c'était Â« le marchaud Â», ce qui, en patois, veut dire Â« maréchal-ferrant Â» car il exerçait aussi ce métier. Il ferrait les chevaux. Il n'y a plus beaucoup de fermes dans nos villages et les chevaux y ont depuis longtemps disparu. Mais encore dans les années 50 chaque ferme possédait deux, trois voire quatre chevaux. Le ferrage était une opération délicate et dangereuse. Le plus difficile était de ferrer les pieds de devant qu'il fallait maintenir pliés à l'aide d'une courroie passée dans le crochet du collier. Le ferrage des sabots arrière était plus facile. Le Â« teneur Â» Â« s'accrochait Â» contre la fesse de la bête, bien d'aplomb sur ses jambes arquées et soulevait le pied avec la courroie enroulée sur ses mains. Parfois, c'était la femme du forgeron qui tenait le cheval.

Tout d'abord, le maréchal-ferrant décrochait le fer usagé, puis il éliminait l'excédent de corne à l'aide d'une lame appelée Â« rogne-pied Â» et d'une mailloche. Il nettoyait aussi le dessous du sabot et en râpait les côtés. Pendant ce temps, le fer chauffait sous le charbon ravivé au soufflet. Le maréchal ne le présentait que lorsqu'il virait au rouge sombre. C'était l'ajustage. Il fallait faire vite de façon que le fer égalise la sole sans en brûler la corne. Au besoin on corrigeait sur l'enclume pour qu'il porte bien. Le fer refroidi et mis en place, le brochage suivait aussitôt. Les clous à tête carrée étaient enfoncés dans la corne qu'ils transperçaient, le maréchal-ferrant en coupait la pointe avec ses tenailles, s'assurant que l'extrémité des clous ne dépassait pas. Il figolait son travail par un coup de lime.

Le ferrage d'un pied nécessitait une vingtaine de minutes. On ferrait en principe les pieds deux à deux pour ne pas déséquilibrer la marche du cheval. Souvent, on changeait les quatre fers à la fois. Le forgeron regardait toujours s'éloigner l'animal qu'il venait de ferrer pour se convaincre qu'il avait fait du bon travail. Et puis il n'y avait pas que les chevaux à s'occuper. Certaines fermes avaient des boeufs ou des mulets. Ferrer les boeufs était un travail très délicat car le boeuf a très peu de corne.

Le forgeron ne jetait rien, mais récupérait tout. Souvent, les fers neufs, il les forgeait lui-même en reprenant les anciens. Deux vieux fers en donnaient un nouveau.

Le grand événement de la forge était le cerclage des roues de chariots assemblées par le charron. Le forgeron avait déjà formé le cercle de bandage à partir d'une barre de fer de 2 cm d'épaisseur et de 8 à 9 cm de large. Le jour j, le cercle métallique était posé sur des supports de 20 cm de haut environ et un feu circulaire était allumé sous la pièce. L'opération nécessitait plusieurs personnes. Lorsque le métal était chauffé à blanc, sur un ordre bref du forgeron, les hommes soulevaient la lourde pièce à l'aide de longues pinces et très rapidement ils la posaient sur la roue en bois. Le cerclage était assuré par des coups de masse opérés par les équipes face à face. Dès la mise en place, il fallait arroser le cerclage pour refroidir le métal et éteindre les flammèches. Cela se passait sous les yeux émerveillés des enfants. A Moiremont, le cerclage était chauffé dans un grand four. Aussitôt le travail terminé, les femmes du village amenaient leur galette à cuire. Ce four a été démoli depuis.



Quand les tracteurs ont remplacé les chevaux, les forgerons ont essayé de s'adapter. Ils sont devenus dépositaires d'une marque de matériel agricole. Mais ils ont fini par disparaître. Toutes les forges de nos villages se sont éteintes et ont disparu. Sauf celle de Moiremont. Encore maintenant on peut voir la forge de Remi Cellier qui a cessé son activité en 1958. Son fils Gaston, puis son petit-fils Guy ont exercé le métier de mécanicien dans un local attenant à la forge qui est restée plus ou moins à l'abandon. La commune l'a achetée. (Le maire du village est notre président Patrick Desingly). Deux fois par an, la forge vit de nouveau, les braises rougeoient dans le foyer, le soufflet fonctionne et le bruit du marteau retentit sur l'enclume, car un forgeron y montre son savoir-faire.

On peut visiter la forge de Moiremont lors de « la journée du patrimoine » et de « la route des expos » organisée par l'office de tourisme.

Les petites forges de nos villages ont disparu mais pas le métier de maréchal-ferrant. Il existe encore en France environ 1600 maréchaux-ferrants.

### Rémy Cellier, le dernier forgeron de Moiremont

Pourquoi reparler de Remy Cellier alors que j'ai déjà évoqué les forgerons de nos villages ? C'est que Remy Cellier était maréchal-expert. Voilà l'en-tête de ses papiers :



Mais que veut dire ce mot ? Sur internet j'ai trouvé : "Les métiers d'autrefois : **maréchal-expert = vétérinaire (fin XVIIe)**).

Remy Cellier devait donc aussi soigner les chevaux. Mais si on en juge par le nombre de fers orthopédiques que l'on peut voir encore dans sa forge, il aimait ferrer les chevaux estropiés, aux pieds difformes.

Ce n'est pas tout. Remy Cellier a été un

## Le forgeron



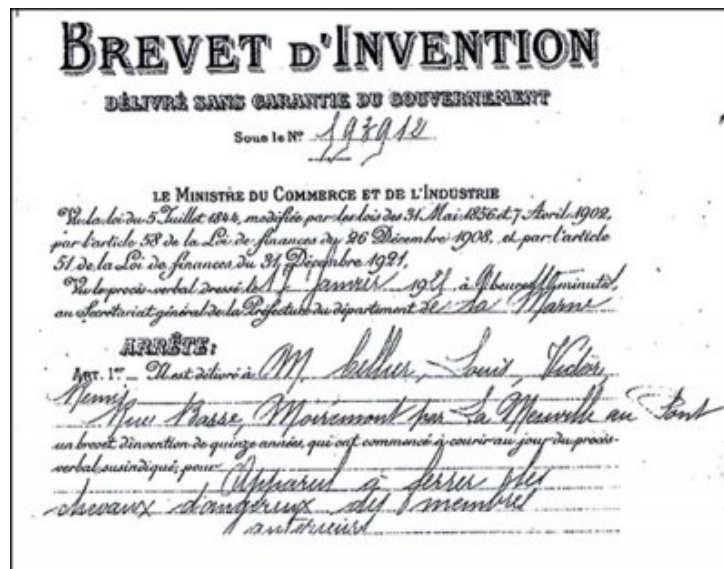
créateur, il a inventé un appareil qui facilitait et sécurisait le ferreur et le teneur de chevaux dangereux. Lorsque son appareil était posé, il était impossible pour l'animal de mettre le pied à terre et de donner des coups de pied.

Dans une lettre écrite à un confrère, il en vante les qualités et en donne le prix : 35 francs. Il est d'ailleurs allé à Paris au concours de la maréchalerie faire une démonstration et son invention a été brevetée.

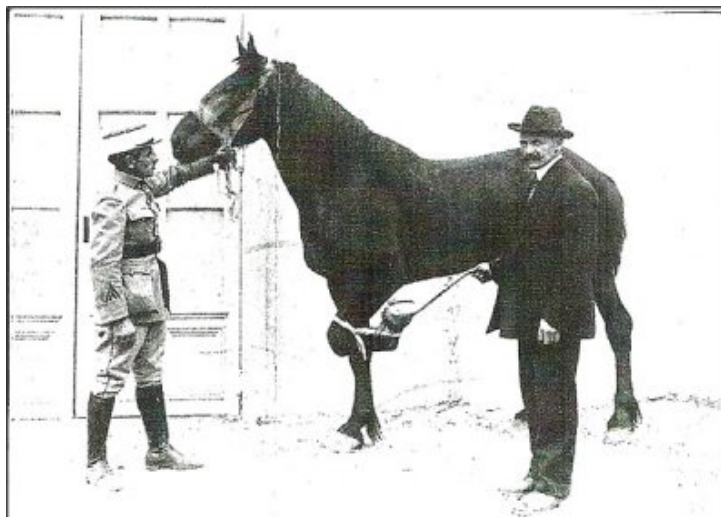
Il a été en outre maire de son village et capitaine des pompiers. Un personnage ce M. Cellier ! Il était né en 1886 et il est décédé en 1958.

François Dubois avait déjà écrit un article sur M. Cellier dans notre revue en 2007. Les documents m'ont été prêtés par M. et Mme Oudéa. Françoise Oudéa est la petite fille de M. Cellier. Elle est aussi trésorière de notre revue.

Nicole Gérardot



# Le forgeron



CONDE-LES-AUTRY — Jules Legley, maître-constructeur

